

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIOLAY**

Séance du 16 avril 2025,
L'an deux mil vingt-cinq et le 16 avril à 20 heures 00,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil municipal,
sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de conseillers municipaux présents : 13
Nombre de conseillers municipaux votant : 14

CHAVEROT Véronique
PALAIS Jean-Claude
POIRON Jean-Pierre
ESCOFET Danièle
COLLON Colette
DENIS Chantal
CHAVEROT GILBERT

GIROUD Marc
LANGE Audrey
PERRIER Guy
LAURENT Michel
MUZELLE Robert
BISSAY David

Excusés :
SERRAILLE Joëlle : pouvoir à COLLON Colette
Absents :
MESSAOUDI-PERRET Merryl

Désignation du secrétaire de séance : Danièle ESCOFET

2025.04.02

Objet : Approbation du rapport de l'eau du SIEMLY 2024

Madame le Maire présente à l'assemblée délibérante le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'exercice 2024, compétence du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse Vallée du Gier.

Après examen des documents et délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver le rapport 2024 établi par le SIEMLY sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

La secrétaire de séance :
Danièle ESCOFET



A VIOLAY, le 29 avril 2025,

Le Maire,
Véronique CHAVEROT.



Conformément aux dispositions de l'article L. 2131-1 du Code Général des collectivités territoriales, la date de publication sur le site internet de la commune attestée est le - 5 MAI 2025

Madame le Maire
- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de LYON situé au 184 rue Duguesclin, 69533 LYON
Cédex 03, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203341-20250429-20250402-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2025
Publication : 06/05/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

